

RENSEIGNEMENT

E. M. F. A. / A.
BUREAU SCIENTIFIQUE
COURRIER ARRIVÉE
8 NOV. 1954

Origine : 02
Source : Gendarmerie
Valeur : B/2

626
Par P.V. n° 482 du 10.10.1954, la Gendarmerie de [redacted] (Oise) rapporte que le 6.10.1954 vers 20 h. M. [redacted] demeurant [redacted] a observé pendant environ 40 minutes de 20h.10 à 20 h. 50 un disque lumineux de couleur rouge orange d'un diamètre apparent de la moitié de la pleine lune, supportant une espèce de nacelle. Cette apparition dont l'intensité lumineuse était variable, et qui s'est alternativement éteinte et rallumée plusieurs fois, semblait se trouver au-dessus de Senlis et se déplaçait très lentement vers la droite par rapport au point d'observation.

La famille de M. [redacted], composée de sa femme, ses 2 fils et sa belle-fille a également observé ce phénomène.

627
Par P.V. n° 553 du 19.10.1954, la Gendarmerie de [redacted] (Oise), rapporte que le 18.10.1954 vers 20h.45, Mme [redacted] et son ami [redacted] circulant à bicyclette entre FONTENAY TORCY et SAINT SANSON LA POTERIE ont aperçu un engin forme "cigare" se dirigeant à une vitesse vertigineuse d'ouest en est, puis tombant à la verticale. Cet appareil possédait à l'avant un phare blanc tandis qu'à l'arrière s'échappaient des flammes couleur rouge-orange. Pendant quelques secondes, la région (encaissée) a été éclairée sur 2 à 3 Km2. 300m. plus loin, la femme, qui avait dès l'apparition, ressenti de violents maux de tête, a aperçu dans le phare de sa bicyclette un "homme" étrange debout et immobile sur le bas côté de la chaussée, elle se senti les jambes paralysées. Aux dires de M. [redacted], qui, la suivant, vit également "l'homme", elle n'en serait passé qu'à quelques centimètres.

pv
Signallement de "l'homme" : taille 1 m. environ, visage noir, tête casquée, corpulence forte, veste de cuir avec plastron à reflets brillants. Les rayons lumineux de ses yeux donnaient la sensation d'émettre des décharges électriques paralysant les jambes des 2 cyclistes et leur provoquant de violents maux de tête.

Les deux témoins ont éprouvé une frayeur intense. Ces personnes sont réputées de caractère sérieux et elles ne s'adonnent pas à la boisson.

M. [redacted] demeurant à [redacted], déclare avoir vu à la même heure, en revenant de son travail, le "cigare" descendant à la verticale; il déclare également que la région s'en est trouvée éclairée comme en plein jour pendant l'espace de 2 secondes.

628
Par P.V. n° 752 du 23.10.1954, la Gendarmerie [redacted] (S.I.) rapporte que le 19.10. de 21 h.30 à 23 h. 30; Mme [redacted] et sa fille [redacted] ont assisté de leur fenêtre à un spectacle lumineux étrange. Le logement [redacted] est une dépendance du château d'EU, il est en surélévation de 12 mètres, par rapport au Boulevard Hélène.

Dans la direction de la côte d'Ault, appelée également Côte Saint Valéry, à environ 1 km. 500 de leur point d'observation, ces personnes ont vu des lieux

.../...

éclatantes paraissant venir d'un point terrestre. La nuit était très noire, il y avait du vent et il venait de pleuvoir fortement. Les lumières devenaient de plus en plus fortes et éblouissantes, l'émetteur restant fixe. A un moment donné des points lumineux furent lancés de l'engin émetteur dans diverses directions, ces "fusées" formaient des cercles rouges, tournoyaient et revenaient à leur base de départ. Ce "ballet lumineux" semble ne s'être déroulé exclusivement qu'au sol.

Les dames [] ne sont pas sujettes aux hallucinations, elles sont calmes et sensées, la jeune fille a été élève du Collège d'EU jusqu'à l'âge de 18 ans, elle est en possession du B.E. et parle l'anglais et l'allemand.

Des personnes ont aperçu, du Pont Route sur la Bresle, des lueurs inhabituelles dans la direction de la côte de Saint Valéry mais n'ont pu observer le "ballet".

Un Chef monteur électricien de l'E.D.F. à qui les gendarmes ont demandé son avis, pense qu'à l'endroit indiqué deux lignes à haute tension traversant les champs, l'humidité résultant de la pluie abondante a pu provoquer un arc électrique puissant et de plusieurs couleurs. Il n'explique pas le phénomène des lumières tournoyantes.

Par P.V. n° 159/4 du 23.10.1954 la Section de Gendarmerie de [], rapporte que le 21.10.1954 à 19 h. 30 le Maréchal des Logis Chef [] et le Gendarme [] de la Brigade [] ont observé un phénomène lumineux alors qu'ils circulaient entre Andres et Guines, se dirigeant vers Guines.

Il virent soudain une trainée lumineuse très brillante traverser le ciel à basse altitude et à très grande vitesse suivant une trajectoire rigoureusement horizontale orientée N-S;

La chose avait la forme d'un cône, pointe en avant, de 200 à 300 m. de long et d'un diamètre de 2 à 10 m., la base du cône était prolongée par une multitude d'étincelles - altitude 400 à 500 m. Aucun bruit émis - luminosité de l'éclair. Le phénomène a été visible pendant 15 secondes au maximum.